

Communication n° 624/ 2018 au Conseil Communal du 8 décembre 2018

Objet: Quartiers solidaires

Le Conseil communal a adopté, lors de sa séance du 1er mai 2017 le préavis municipal n° 1236/2017 du 27 mars autorisant la Municipalité à initier un projet de « Quartiers solidaires » à Lutry piloté par Pro Senectute.

Celui-ci a démarré en décembre 2017 avec la mise en œuvre de la 1ère phase, le diagnostic communautaire. L'unité de Travail social communautaire de Pro Senectute a constitué un groupe de travail « Ressources » comprenant les différents milieux intéressés par ce projet auquel s'est joint un « Groupe habitants ».

Un Forum réunissant plus de 200 personnes a eu lieu le 8 septembre 2018 à la salle du Grand-Pont. Le résultat des 121 entretiens menés par les animatrices de Pro Senectute a été présenté. L'échange avec les participants a démontré le besoin de poursuivre la démarche qui a déjà débouché sur des actions concrètes :

- Un « Café Contact » a lieu tous les mercredis, d'abord dans le Nord de la commune au Ch. de Péraulaz 3 puis, en alternative, dans le Bourg à la MPJ. Il réunit à chaque fois env. 30 personnes.
- La « Table au Bistrot » rassemble 10 personnes pour un repas en commun chaque mois dans un établissement public. En raison du succès rencontré, un deuxième lieu de rencontre sera prévu en 2019.

La Municipalité a ainsi été confortée dans sa décision d'initier des « Quartiers Solidaires » à Lutry et a décidé, lors de sa séance du 30 juillet 2018 de poursuivre cette démarche. Le financement du projet a été inscrit au budget 2019 avec toutefois un surcoût de CHF 24'270.- (+29.4%) par rapport au préavis adopté par le Conseil qui prévoyait un montant de CHF 82'616.- (part communale). Cette augmentation s'explique par la nécessité d'engager 2 professionnels pour encadrer les habitants et développer des projets tant sur le haut que sur le bas de la commune.

Le rapport intermédiaire sur le diagnostic communautaire sera consultable prochainement sur le site Internet de la commune.

Renseignements complémentaires:

Mme Claire Glauser, Conseillère municipale en charge des Affaires sociales

Lutry, le 30 novembre 2018 - CrGe